Rédiger ses statuts de GAEC en autonomie

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs et agricultrices souhaitant faire évoluer leur activité vers l'association à plusieurs et la création d'une société agricole ou faire évoluer leurs statuts.
Agriculteurs et agricultrices déjà en société souhaitant faire évoluer.
Porteurs de projet en cours de projet d'association dans un GAEC ou de création de GAEC.

OBJECTIFS

Cette formation a pour but d'acquérir les notions clés et maîtriser les outils nécessaires pour l'écriture de statuts juridiques et règlement intérieur pour une installation à plusieurs en société. Cette formation permet aux stagiaires de prendre les décisions les plus avisées et les plus adaptées à leur cas particulier en matière de rédaction de statuts.

ENJEUX

L'ADDEAR 69 a pour mission l'accompagnement de création d'activités agricoles. Dans ce cadre, nous accompagnons des agriculteurs et agricultrices ou porteurs de projet qui souhaitent créer une société agricole ou faire évoluer la leur. Or, les aspects juridiques liés à la création de sociétés agricoles sont souvent opaques et méconnus alors que les choix à faire ont de grandes implications dans la vie de la société. Ils ont donc un réel besoin de connaître et de s'approprier des notions juridiques, fiscales et sociales liées aux sociétés agricoles.
En effet, l'écriture de ses statuts juridiques est primordiale dans une association à plusieurs. Bien s'approprier et maîtriser son statut est un enjeu majeur dans le bon fonctionnement de l'exploitation. Dans ces statuts sont notifiés les règles de fonctionnement, de répartition des bénéfices, comment on rentre et on sort dans cette société...
Éléments indispensables à prévoir, comprendre et s'approprier.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de société (création) ou un projet d'association/accueil d'une nouvelle personne dans une société.

CONTENU

Séance1(J1)
Obj: Connaître les différents types de sociétés agricoles et leurs particularités pour valider ses choix de statuts
Contenu: Validation des acquis et connaissances concernant la définition d'une société agricole, les différents types de sociétés agricoles, leur avantages et leurs inconvénients en fonction des situations.Confirmation du choix de la forme d'exploitation des stagiaires.

Séance 2 (J1)
Obj: Connaître les différents éléments structurant des statuts juridiques. S'approprier ce que contiennent les statuts.
Contenu: Présentation des statuts types des sociétés d'exploitations.
L' ensemble de points juridiques qui règlent la situation des associés, leurs droits, leurs obligations.
• L'objet
• Le capital, les apports
• le fonctionnement
• la rémunération
.
Séance 3: (J2)
Obj: Comment gérer la sortie et l'entrée d'associés ?
Contenu: Reprise de chaque élément statutaire au moment de la sortie et de l'entrée d'un associé. Cession de parts sociales.
Fin de la société : dissolution et liquidation. Contraintes et avantages dans différentes

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Rhône

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 05/06/2023

MODALITÉS D'ACCÈS
les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent	**448 €**
Non adhérent	**448 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Eligible CPF.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Marion FRICHET, responsable de stage
addear69.eta@gmail.com
ADDEAR69

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

situations. Aide à la prise de décision

Séance 4: (J2)
Obj: Pouvoir gérer de manière autonome la vie statutaire de son exploitation dans une année courante.
Contenu: Présentation des actes courants liés à la vie d'une société : procès verbaux, arrêtés des comptes... Présentation des actes constitutifs de la société : agrément et inscription, assemblée générale constitutive, convention de mise à disposition, règlement intérieur...
Présentation du fonctionnement de la société en cours de vie sociale : prise de décision et répartition du résultat, responsabilité des dirigeants, apports...

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques: paper-board et documents support remis à chaque stagiaire. Échanges entre stagiaires et formateurs. Réflexion individuelle et échange en groupe sur les situations particulières des stagiaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

En continu au cours de la formation. Bilan oral à la fin de chaque journée de formation. Questionnaire écrit à la fin de la formation.

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert,qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
12/06/2023	69007 Rhône	Eve Saymard, animatrice et accompagnatrice de projets de création d'activité agricole à l'ADDEAR 07. Marion FRICHET, animatrice et accompagnatrice de projets de création d'activité agricole à l'ADDEAR 69
27/06/2023	69007 Rhône	Eve Saymard, animatrice et accompagnatrice de projets de création d'activité agricole à l'ADDEAR 07. Marion FRICHET, animatrice et accompagnatrice de projets de création d'activité agricole à l'ADDEAR 69

THÈMES

S\'associer / coopérer

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)